



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Le Cabinet

Cayenne, le vendredi 30 mars 2018

Bureau de la  
communication  
interministérielle

N° 23-03/18  
/Cab/Com

[Communiqué de presse / Invitation](#)



## Lancement du site internet **Transparence Guyane**

*« Parce que vous devez être mieux informés des politiques publiques qui vous concernent. Parce que vous en êtes les premiers bénéficiaires. Parce que l'État s'est engagé dans une démarche globale de transparence sur son action et qu'il est légitime que vous en soyez les premiers juges, ce site internet a été pensé pour vous. »*

Annick Girardin, Ministre des Outre-mer

Ce vendredi 30 mars 2018, [le site internet Transparence Outre-mer Guyane](#) est mis en ligne et accessible dans ses versions web et mobile.

Il permet de suivre, en toute transparence, l'avancement des **engagements pris par l'État dans le cadre** des accords de Guyane.

Pensé en octobre 2017 par Annick Girardin, ministre des Outre-mer et réalisé entièrement en local grâce à la jeune agence web Priv Studio et aux services de la préfecture, Transparence Guyane est un outil novateur permettant à la population guyanaise d'être la vigie de l'action de L'État. Ce site se veut interactif, collaboratif et ergonomique.

Dans sa première version, Transparence Outre-mer Guyane présente l'avancement des actions du Plan d'Urgence. À terme, l'ensemble des mesures des accords de Guyane apparaîtra sur cette interface.

Chaque action est détaillée et géolocalisée sur une carte interactive de la Guyane. Toutes les informations seront actualisées au fur et à mesure de l'avancement des projets. Il est possible de consulter l'ensemble des mesures en haut à droite de la page d'accueil du site ou bien de les filtrer, par domaine – les domaines sont listés à gauche de l'écran : **éducation, santé, aménagement et équipements, foncier, sécurité & justice, pêche, agriculture, communautés amérindiennes et bushinengués, économie, soutien aux collectivités locales et filière bois**. En postant leurs commentaires, les utilisateurs pourront poster leurs avis sur les avancées de chaque mesure.

Préfecture de la région Guyane, BP 7008 – 97307 Cayenne CEDEX -  
téléphone : 0594 39 45 57 – télécopie : 0594 39 45 14 – courriel :

[amandine.desfontaines@guyane.pref.gouv.fr](mailto:amandine.desfontaines@guyane.pref.gouv.fr)

[www.guyane.gouv.fr](http://www.guyane.gouv.fr) // [Facebook.com/prefecturedeleguyane](https://Facebook.com/prefecturedeleguyane) // [Twitter : PrefGuyane973](https://Twitter.com/PrefGuyane973)

Dès à présent, rendez-vous sur :

[transparenceoutremer-guyane.gouv.fr](http://transparenceoutremer-guyane.gouv.fr)

**À l'occasion du lancement du site transparence Guyane, une conférence de presse sera menée par le Préfet, en présence de Philippe Loos, le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, en charge du suivi des accords de Guyane et de l'agence web Priv Studio, ce mardi 3 avril 2018 à 16h dans les salons de l'hôtel préfectoral.**